



**VILLE DE NICE**

**Monsieur Lucien PONS  
Un référent « Gilets jaunes 06 »  
7 rue Pierre Mellarède  
06100 NICE**

Nice, le 17 janvier 2019

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier adressé à Monsieur le Maire de Nice et par lequel vous sollicitez la mise à disposition de salles municipales de différentes capacités :

- « La première pour des réunions de quartier afin de vous permettre d'échanger sur les propositions de Monsieur le Président de la République
- La deuxième, d'une capacité moyenne, afin d'accueillir des rassemblements de plus grande importance
- La troisième, de grande capacité, afin de permettre l'organisation d'événements de plus grande ampleur »

Comme c'est l'usage dans la ville de Nice, je peux d'ores et déjà vous faire part de mon accord de principe pour la mise à disposition de locaux.

Il convient pour obtenir les créneaux horaires susceptibles de vous convenir d'adresser vos demandes au service de la vie associative situé 3 rue Guignonis – 06 364 Nice Cedex 4, téléphone 04 92 17 37 61 qui vous indiquera les modalités à suivre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général Adjoint  
Proximité, Collecte/Propreté et Services à  
la Population  
Monique BAILET**